L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉRÔME BAYON, DELAUP & CO.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Mercredi, (Matin,) 6 Avril 1831.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 6 avril.

Nous avons annoncé lundi dernier, que le brick *Trent*, venant de New-York, s'était jeté, en entrant à la Balise, sur un autre navire, et que ce choc lui avait occasionné une voie-d'eau si forte, que le capitaine avait jugé convenable d'échouer son navire pour sauver la cargaison. Nous croyons maintenant devoir appeler l'attention des marchands de cette ville, sur l'annonce de la vente d'une partie de cette cargaison, consistant en marchandises sèches. Cette vente se fait aujourd'hui, à l'encan de MM. Jh. Le Carpentier & Co., par ordre et sous l'inspection des gardiens du port.

Société de la Bibliothèque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

A une assemblée spéciale des membres du bureau de cette Société, tenue lundi soir, 4 du courant, la résolution suivante a été proposée, et adoptée à l'unanimité :

"Résolu que les remerciemens de cette assemblée soient présentés au Conseil de Ville, pour la libéralité dont il a fait preuve en votant, dans sa dernière séance, une somme de *cinq cents piastres* pour le bénéfice de cette Société."

S. V. Sickles, Président.
Alfred Malard, secrétaire.

EXTÉRIEUR.

POLOGNE.

Varsovie, 26 janvier.

Dans la séance d'hier de la diète, le trône de Pologne a été à l'unanimité déclaré vacant. Selon les derniers rapports des frontières, les hostilités n'avaient pas encore commencé. Les troupes polonaises sont échelonnées de Prague à Bresez et Kauen. Ici tout est tranquille en ce moment. En conséquence de cette partie de la proclamation du comte Diébitsch qui déclare qu'un pavillon blanc sera le signal de la soumission, la cocarde blanche a été mise de côté et la cocarde tricolore arborée à sa place.

Du 27 janvier.

On dit que les troupes russes ont reçu des renforts assez considérables, et se sont avancées en deça de Grodno. Le 11, le comte Diébitsch a transporté son quartier-général de Grodno à Sobolke. Les hostilités, à proprement parler, n'ont pas encore commencé, mais le colonel Kushel, partisan dévoué des Polonais, a plusieurs fois traversé le Bug, pour inquiéter les avant-postes russes ; cela lui est d'autant plus facile, qu'avec un froid de 16 degrés, la rivière en cet endroit est complètement gelée. Le prince Radzvil a adressé aux troupes une proclamation dans laquelle il leur dit, que le sort du pays ne peut plus être décidé désormais que sur le champ de bataille, et il les engage à imiter les exploits de leurs pères. La comtesse de Wongsowicz, qui a présenté dernièrement un drapeau à la garde d'honneur, a donné, il y a quelques jours, tout un service d'argenterie pour être employé à acheter des manteaux plus chauds aux soldats de ce corps. A-peu-près à la même époque une personne, qui a gardé l'anonyme a fait au trésor public un don de 100 mille florins.

(Extrait d'une lettre particulière.)

Les Polonais aux Russes.

" Courbés, comme vous, sous le joug insupportable d'un despotisme inhumain et capricieux, et traînant après nous des chaînes ignominieuses, les efforts communs que nous avons faits depuis tant d'années pour les briser ont effacé en partie la honte d'un aussi long esclavage. Quoique la fortune n'ait encore que faiblement favorisé nos espérances ; le sang de nos jeunes héros n'a pas coulé en vain ; il a été versé pour cimenter à jamais l'amitié de deux nations généreuses. Compagnons de malheur, nous jurons par ce sang sacré d'acquitter notre dette envers vous, et de ne jamais trahir la foi de nos sermens. L'heure de la liberté a sonné pour vous comme pour nous. Ne soyez pas sourds à la voix de trois cent mille Polonais sous les armes, prêts à mourir pour la bonne cause ! Ne vous laissez plus tromper par la ruse d'un tyran astucieux et irréconciliable; gardez-vous de la honte d'avoir rivé vos fers, et redoutez les malédictions de la postérité trahie ! Le puissant esprit du 19e siècle dont aucun pouvoir ne saurait arrêter les progrès, nous commande d'agir. Les mânes sanglantes des Pestel, des Rineleff et des Mouravieff nous contemplent: ils jugeront votre conduite!"

On voit facilement qu'un pareil langage est tout-à-fait propre à enthousiasmer les Russes, dont le caractère est parfaitement connu des Polonais.

HANOVRE.

Le Hanovre, jusqu'à présent fort aristocratiquement gouverné par la noblesse du pays, et par le comte de Munster, ministre à Londres, chargé par le roi d'Angleterre des affaires de ce royaume, vient d'avoir aussi sa révolution. Elle n'a pas éclaté dans la capitale: car les habitans de la ville de Hanovre se composent principalement de la noblesse et de la haute administration du pays tous fortement attachés à l'ancien ordre de choses, mais c'est dans la ville de Goettingue que le mouvement s'est opéré. Cette université célèbre a pris en quelque sorte l'initiative, au nom des habitans du royaume.

Depuis Georges III, les rois d'Angleterre ont abandonné presque entièrement le gouvernement du Hanovre au comte de Munster et à la noblesse du pays, la plus entêtée de toute l'Allemagne. Ce royaume, dont la population monte aujourd'hui à un million cinq cent mille âmes, occupe, dans le nord de l'Allemagne, une des premières places parmi les états de la confédération germanique. Sa révolution doit y exercer une très grande influence et pourrait bien finir par gêner la Prusse, qui depuis long temps convoite le Hanovre. Dans la séance de la chambre des députés du 15 de ce mois, le général Lafayette a semblé inspiré par le pressentiment, d'autres ne manqueront pas de dire la connaissance anticipée, de cet événement, lorsqu'en parlant du principe de non-intervention, il a dit : " L'heure avancée ne me permet pas de soulever une question importante. S'il y avait une insurrection dans le royaume de Hanovre, la confédération germanique ne regarderait-elle pas comme une intervention étrangère l'envoi d'une armée anglaise dans le pays? Eh bien, Messieurs, les Polonais et les Russes, quoique ayant aussi le même monarque, ne sont-ils pas aussi étrangers les uns aux autres que les Hanovriens et les Anglais ?"

FRANCE.

Paris, janvier.

Préférer les biens de la paix aux gloires de la guerre c'est être soldat de notre époque : il est consolant pour l'humanité de voir les plus illustres lieutenans de Napoléon ne consacrer leurs veilles à rendre la France formidable que pour éloigner de son sein le fléau des batailles, que pour la mettre en état d'exiger à son tour ce qui, pendant quinze années, fut exigé d'elle. C'est maintenant à la France d'assurer la paix de l'Europe, a dit M. le ministre de la guerre. Notre devoir est de déclarer que si nous avons la guerre, c'est parce que nous l'aurons voulu, a dit M. le ministre des affaires étrangères. Cette toute-puissance de la volonté française, voici où il en trouve l'irrécusables preuve : le cabinet de Madrid a donné des explications nettes et précises.

Les dispositions de la Prusse et de l'Autriche sont sans doute encore plus rassurantes, plus amicales, car M. le ministre n'a pas jugé utile d'en parler ; et quant à la Russie, des explications franches et positives, des explications, qui ont précédé les événemens de Pologne, ont été adressées à Paris, et de tous côté la France reçoit les assurances les plus amicales.

Mais elle en recevait aussi au moment où le traité de Pilnitz préparait contre elle la première coalition des puissances de l'Europe, mais au moment où la défection du général d'Yorck fut connue, la Gazette officielle de Berlin se hâta de déclarer que le roi de Prusse éprouvait la plus vive indignation de cette trahison, et que des ordres étaient donnés de saisir, de traduire à un conseil de guerre le général félon afin d'être jugé et puni selon *l'énormité de son crime.* Mais l'Autriche, pressée par Napoléon de déclarer ses intentions, après le désastre de Moscou, répondait, par l'organe du prince de Schwartzenberg son ambassadeur à Paris : " L'alliance du 14 mars offre une base politique véritable entre les deux états, et ne peut être confondue avec les traités contractés par la France depuis le guerres de la révolution, puisque la parfaite réciprocité qu'elle consacre renferme la première des conditions de sa durée. La Russie n'est pas entrée en explications avec son alliée; elle a eu tort; et elle n'a pas suivi les conseils de la cour de Vienne. *Si l'empereur François trouvait* un mot *à changer aux bases de son alliance, il serait le premier à le dire.*"

Ce mot fut dit sous les murs de Dresde. L'armée qui vint y combattre les Français, composée de Prussiens, d'Autrichiens et de Russes, avait pour chefs Wittgenstein, Kleist et ce même Schwartzemberg qui, cinq mois auparavant, signait la note laudative de l'alliance du 14 mars. Ce général d'Yorck, dont le *crime énorme* avait causé au roi Guillaume une indignation si vive, en fut puni, non par un conseil de guerre, mais par un conseil de cabinet, qui lui décerna le titre de comte, et lui fit conférer, avec le commandement en chef du 8e corps de l'armée prussienne, le gouvernement militaire de la Silésie et du grand-duché de Posen.

Le dictateur de Pologne est un singulier homme; il s'amuse à lire les papiers laissés par le gouverneur russe en se retirant. Il fait plus : ayant trouvé la liste des espions gagés par la Russie pour compromettre les vrais patriotes, les familles les plus honorables, il ordonne qu'on l'imprime. Nous sommes beaucoup plus prudens en France: ce sont les espions que nous ne voulons pas compromettre, tant nous craignons de déranger des *existences.* Depuis la révolution de 1789, si on avait imprimé les noms des espions à chaque changement de partis et de gouvernemens, il serait à peu près impossible d'en trouver aujourd'hui qui ne fussent pas connus. Quant aux papiers qui auraient pu nous révéler des faits plus importans et nous montrer à découvert les intentions des gouvernemens de l'Europe avant les événemens de juillet, il faut croire que la dernière dynastie n'en a point laissé à son départ, car la presse ne nous a fait aucune révélation à cet égard. Si les diplomates belges avaient réfléchi sur cette discrétion, ils ne se seraient pas exposés à se faire gronder pour avoir porté à la tribune ce qui doit toujours être couvert d'un voile mystérieux pour les peuples.

—A la députation de la garde nationale d'Ecouen, dont nous avons annoncé la réception par le Roi, s'étaient jointes celles de plusieurs communes du canton, notamment de Saint-Brice, Mousoux, Baillet et Moiselle. Lorsque la députation de Moiselle a défilé devant le Roi, le fils de M. Grognier, jeune homme de quatorze ans, qui s'était glissé dans la députation en habit bourgeois, fut arrêté par son habit par S. M. qui, avec cette bonté toute populaire qu'on lui connaît, lui dit: " Jeune homme, est-ce que tu es aussi de la garde nationale ?—Oui, Sire, répond le jeune homme.—Sire, dit aussitôt le père, avant quinze jours il sera habillé et prêt à défendre sa patrie."

—L'amiral sir Edouard Codrington est allé aujourd'hui voir l'admirable *panorama de Navarin.* Il était accompagné de sa fille, et ayant pour introducteur un jeune officier de marine français qui appartenait autrefois à l'état-major de M. de Rigney. L'honorable amiral a témoigné à M. Charles Langlois, au[teur] du panorama, combien il était content de cette représentation de la bataille du 20 octobre 1827, et combien, pour sa part, il était heureux que l'artiste eût eu l'idée de la peindre. Sir Edouard Codrington a dit devant les spectateurs très-nombreux, que Navarin a tiré dans la rue des Marais du Temple, qu'il est impossible de voir rien de plus complètement exact et vrai, que le tableau de M. Langlois; puis par un sentiment de politesse exquise, qui a été apprécié par tous les auditeurs, faisant effort contre la difficulté qu'il a de parler français, sir Codrington a raconté quelques uns des faits les plus honorables pour notre escadre dans l'affaire de Navarin. Il a exalté particulièrement la noble et loyale conduite de M. de la Bretonnière, qui commandait *le Breslaw,* et de M. Hugon, qui commandait *l'Armide.* Cet hommage rendu à nos marins par un amiral anglais, a produit une grande impression sur toutes les personnes présentes.

SUR LES DERNIÈRES AGITATIONS.

Un gouvernement libre, dit Montesquieu, est un gouvernement toujours agité. Montesquieu a raison. Il ne peut y avoir de tranquillité parfaite que sous le despotisme. Mais, ajoute ce grand écrivain, c'est la tranquillité "des morts couchés les uns à côté des autres." Ce n'est pas cette paix de cadavres que nous devons désirer. Mieux valent mille fois les agitations inséparables de l'exercice de la liberté. Il faut seulement les juger de sang-froid, considérer leur importance réelle, et les soumettre à la puissante répression de la loi. C'est le seul moyen de les prévenir et de rassurer la société.

Quand nous parlons d'agitations, nous entendons surtout celles qui se manifestent par la pensée et représentent des opinions. Ce mouvement salutaire est le signe de la vie sociale. S'il n'existait pas par la nature même des institutions, il faudrait le provoquer; car tous les mécontentemens s'usent dans ces débats publics. Ils peuvent avoir d'abord une amertume exagérée et recevoir le trop facile accompagnement de l'injure; mais dans les discussions où il faut manier l'arme du raisonnement, où le langage passionné accuse la faiblesse de l'esprit, on se modère par la réflexion, et la raison publique, juge suprême, se prononce toujours en faveur de la vérité.

C'est ainsi que nous arrivons à la tolérance des opinions sincères et sincèrement soutenues. Il est dans la nature de l'homme de s'irriter des contradictions, de se complaire dans une idée, et de vouloir l'imposer aux autres; mais comme cette disposition est assez générale, il en résulte que ces despotismes individuels se neutralisent réciproquement, et que force est de s'entendre, ce qui devient facile avec de la bonne foi.

Ce qu'il faut désirer aujourd'hui, ce n'est point l'unanimité des opinions, mais l'unanimité de sentiment en faveur de la loi fondamentale et de la dynastie, élue de la nation. Sur ces deux points si importans, nous pouvons nous rassurer. L'immense majorité des Français qui divisent encore des opinions secondaires, s'accordent dans ce sentiment ; c'est un gage certain de sécurité pour l'avenir. Laissons donc les opinions se combattre, il ne restera que celles qui ont pour base les principes constitutionnels et les intérêts nationaux. *(Constitutionnel.)*

—Les dernières lettres d'Alger reçues à Marseille sont du 7 janvier : elles annoncent que l'armée d'occupation sera composée comme il suit :

Général Boyer, commandant la division; généraux Daulion et Feuchères ; M. Aupick, lieutenant-colonel au corps royal d'état-major, chef de l'état-major; M. Maussion, chef de bataillon au corps royal d'état-major; MM. Daigny, Fadate de Saint-Georges, Massoni, Margadel, capitaines ; les 20e, 28e, 30e, et 15e. d'infanterie de ligne.

—Une lettre d'Espagne nous annonce ce qui suit :

" Vous avez entendu parler du rappel de M. le comte d'Ofalia, et de son remplacement par le duc de Villa-Hermosa; mais peut-être en ignorez-vous les motifs. Un jeune diplomate du bureau des affaires étrangères grand ami de M. Fraunchet et du père Elisée, présenta, il y a quelques jours, au conseil secret, une certaine lettre d'un des vieux amis de la légitimité, résidant à Paris, dans laquelle il se plaignait des difficultés toujours croissantes pour l'entretien d'une correspondance régulière, et surtout du caractère timide, réservé et trop circonspect de M. le comte d'Ofalia, dont la permanence a disait-il, ne pouvait qu'être une chance favorable au cabinet de la révolution. " Il faut, écrivait-il, un autre ambassadeur, pris dans la haute classe de la noblesse, ayant toutes les conditions et les garanties nécessaires pour lui confier nos secrets, et qui puisse devenir notre organe quotidien pour vous mettre au courant de nos projets devenus chaque jour plus importans. Autrement, votre coopération serait défectueuse, et nos engagemens mutuels pourraient manquer leur effet faute d'accord, etc., etc." La dernière phrase de cette lettre est remarquable ; le voici : " N'hésitez pas, mes amis ; c'est votre cause, ainsi que la nôtre : aidez-nous, et nous vous prometions pour le 9 août 1831, une bonne Henriade en grand spectacle. "

" Nous ignorons encore si cette lettre produira définitivement son effet. Pour le moment elle a été bien accueillie, et l'on pensa d'un commun accord à M. de Villa-Hermosa, muni d'un secrétaire congréganiste. Cependant le Roi, qui ne se fie guère aux apostoliques, et qui ne saurait s'en passer, s'est montré, dit-on, vacillant, et cette affaire reste encore sur le tapis. "

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Goël. Robert Centre, Welder, Havane, J Whitehead.
Goël. Orleans, Davis, Mobile, Capitaine.

D'APRÈS l'avis important du véridique Mr. Mathieu Petit, je dois informer le public que d'autres prétextes n'ont été pris pour augmenter le loyer de son voisin, que l'ordre des Dames Religieuses de-quelles je l'ai reçu : ce que j'offre de prouver par son voisin lui-même, qui assure n'avoir jamais dit à M. Petit ce qu'il avance dans son avis du 4 courant.

J. LOMBARD père.

Je préviens également que tout autre écrit du sieur Petit restera sans réponse. 6 av.—1

SEL.—1,372 sacs SEL, en debarquement du brick Plato, de Liverpool, et à vendre par GRAY & DURIVE,
6 avril— No. 35, nouvelle Levée.

ON desire échanger une jeune griffonne, âgée d'environ 15 ans, parlant anglais et français, et acclimatée pour un jeune nègre capable de conduire des chevaux, et bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 avril—

MAQUEREAUX, CHANDELLES &c.
150 Bls. maquereaux nos. 1 et 2 ; 100 do. no. 3; 45 sacs vieux café de Java ; 29 boites thé Impérial; 35 caisses blanc-de-baleine; 25 boites de chocolat, en débarquement du brick Soule, à vendre par A. GURNEY,
6 avril rue Gravier, no. 62.

AVIS.—Les soussignés devant irrévocablement dissoudre leur société le 30 juin prochain, par acte passé ce jour, par devant Mr. Caire, notaire public, prient toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre leur société, (de quelque nature qu'elles soient), de se présenter pour faire connaître le montant de leur créance ; comme aussi, les personnes qui leur doivent, de payer entre les mains du sieur Faurie, de la dite société, seul chargé de la liquidation.

Jusqu'à l'expiration des trois mois qu'a encore à courir leur société, elle continuera sous la même raison, et dans le même lieu que ci-devant. Le sieur Faurie est seul chargé de recevoir le montant des comptes des navigages qui se feront pendant les susdits trois mois ; comme aussi de payer tous les comptes légitimement dus pour matériaux nécessaires à la confection de leurs travaux.
5 av—3 J. MAIGNAN & FAURIE.

ÉGARÉ.

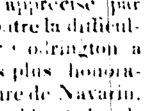

Depuis dimanche dernier au matin, un cheval bai à raie de mulet, queue et crinière noire, âgé de 4 ans, de la hauteur de 12 @ 14 mains, le toupet coupé, quelques poils gris au bas de la jambe gauche derrière, et ferré aux quatre pieds; il s'est échappé avec une bride, sans martingale.

Quiconque le ramènera chez M. Duchesne, no. 93 rue St. Louis, obtiendra une honnête récompense. 6 avril—5

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

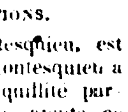

Il s'est égaré hier matin, un Cheval alezan, étampé de la lettre B, sur les deux épaules, et ayant une cicatrice sur la jambe droite de derrière. La personne qui pourrait trouver le dit cheval est priée de donner des renseignemens pour que l'on puisse aller le chercher, ou de le faire mener au coin des rues Condé et de l'Hôpital. 6 avril—4

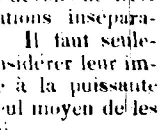

IL a été trouvé par le soussigné, dimanche dernier, entre 3 et 4 heures du matin, rue Tchoupitoulas, un petit CHEVAL noir, ayant une bride et une martingale, et une petite étoile au front. Le propriétaire voudra bien venir réclamer le dit cheval, en prouvant sa propriété, et en payant les frais d'insertion du présent avis aussi bien que ceux de nourriture.
P. G. SANDBERG,
5 avril—1 rue Tchoupitoulas, no. 305

FOIN—250 balles en magasin, à vendre par [5 avril.] *J. W. ZACHARIE et Co.*

200 barils approvisionnemens de bâtiment, à vendre par
5 avril. J. W. ZACHARIE & Co.

10 Barils huile d'olive fine de Smyrne, en débarquement du brick Ivory Lord, et ayant droit au drawback, à vendre par
[5 avril.] *PERRET & CHARBONNET.*

CAFÉ & PIMENTO.—31 tierçons, 31 bls. et 11 sacs café, 22 sacs et 3 bls. piment, en débarquement et à vendre par
5 avril J. W. ZACHARIE & Co.

SEL.—1372 sacs Sel, reçus par le navire Plato, de Liverpool, et à vendre par
5 avril Wm. G. HEWES.

PIANOS-FORTE EN FER FONDU.

LE soussigné a reçu par le navire Chester et autres arrivages récens, un superbe assortiment de pianos-forte de cabinet, de la fabrique d'Andrea Stein, de Vienne; et do. en fer fondu, d'un travail achevé et d'une sonorité excellente. Aussi, flutes de toute espèce, violons, violoncelles, guitares, clarinettes, bassons, cors de chasse, trompettes, tambours, fifres, cordes à boyaux, anches, et tous autres articles utiles aux musiciens, à des prix raisonnables.
JOHN C. KLEMM,
5 avril Rue du Canal, no. 49.

AUX HABITANTS.
Chemises et Pantalons faits

UNE quantité de Chemises et Pantalons faits, pour nègres, de la manufacture de Wm. Miller, de Cincinnati, à vendre. S'adresser à MICHEL FORTIER,
17 mars—13.3ps rue de la Levée.

AVIS.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu Sieur Charles Jumonville DeVilliers, sont invités à se faire connaître aux soussignés, et à leur présenter, une note du montant de leurs créances, et des titres sur lesquels elles sont fondées.
RODOLPH J. DUCROS,
G. JUMONVILLE DEVILLIERS,
10 Mars—4 1ps. *Exécuteurs Testamentaires.*

Théatre d'Orléans.

Aujourd'hui Mercredi,
Première représentation de
LA TROUPE ESPAGNOLE.
ORESTE,
Tragédie en 5 actes, du célèbre Alfieri, traduite en Espagnol par Solis. Suivie du
BOLÉRO,
Dansé par Mme. Martinez et M. Tiburcio Lopez. Le spectacle sera terminé par la jolie petite pièce intitulée
La mère et la fille menteuses.
La récompense la plus précieuse à laquelle aspire la troupe, c'est de pouvoir être agréable au public.
On commencera à 7 heures précises.

Jeudi, 7 Avril,
LE JESUITE,
Ou les Trois Filles de la Veuve,
Drame nouveau en trois actes, et en six Tableaux, orné de tout son spectacle, par Victor Ducange et G. de Pixerécourt.
Le spectacle sera terminé par
LA LETTRE DE CHANGE,
Opéra en un acte, par Mr. Planard, musique de Mr. Bochsa.

Teatro de Orleans.

Miercoles, 6 de Abril,
Primera Representacion de la Compañia
ESPAÑOLA.
ORESTES,
Tragedia en cinco actos, del celebre Alfieri y traducida por Solis.
EL BOLERO,
Que bailará Da. Luisa Martinez y Dn. Tiburcio Lopez : y se dará fin á la funcion con el gracioso saynete titulado
Madre é Hija embusteras.
Si la compañia logra complacer à este ilustrado público será su mas grata recompensa.
A las 7.

CIRQUE.

Aujourd'hui Mercredi, 6 Avril 1831,
Les exercices commenceront par
Des Tours d'Equitation
Exécutés par toute la troupe.
Tours d'Equitation par le petit Joseph.
M. Creighton chantera une chanson comique.
Une Entrée en étoile
De huit beaux chevaux.
Grandes Voltiges
Et une Manœuvre par toute la troupe.
Exercices d'Equitation par Madame Smith, qui fera de nouveaux tours.
Tours de Force par M. Braily.
Les métamorphoses du sac, par le petit Smith.
M. Nichols chantera ensuite.
Exercices d'Equitation, sans selle ni bride, par Mr. Birdsal.
Chanson comique par Mr. Creighton.
Le tout sera terminé par la
DANSE SUR LA CORDE LACHE,
Par M. Mannich.
Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le spectacle commencera à 7.
Prix d'Entrée—Une piastre ; enfans et domestiques, moitié prix. 6 avril

AVIS.—Il a été volé, il y a quelques jours, à un passager venu sur le bateau-à-vapeur PERUVIAN, une petite malle contenant une somme assez considérable, en or et argent, billets de banque, et effets pour la valeur d'environ $2500, souscrits par divers habitants de la côte à l'ordre de Gagné et Bourgère. L'individu soupçonné de ce vol a été arrêté, mais on n'a pas trouvé sur lui les *effets* ci dessus; comme ils ne peuvent en être d'aucune utilité, on pense qu'il les aura jetés. La personne qui les aurait trouvés obligera infiniment le soussigné en les lui remettant avis et obtiendra une récompense de $50. P. BOUGÈRE.
Chez M. Maurice Valet, rue Casacalvo, faubourg Marigny. 5 avril—2

L. A. Barbarin contre C. Clay.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, j'exposerai en vente, vendredi 15 avril, à 4 heures, au Principal, divers habillemens, une montre d'or &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
5 avril. L. DAUNOY, marshal.

JEAN FOUGÈRE.
Autrefois des Cannes Boucanées, Mirbalais, Ile de St. Domingue.

LE soussigné communiquera quelque chose d'avantageux à celui qui aurait eu connaissance de cet individu et de son sort au moment de sa mort, à l'époque de la révolution: s'adresser aussi à Mr. Darcantel, près du chemin à coulisses.
1 avril—6 J. W. BINGEY.

JUAN FOUGÈRE.
Antiguamente de Cannes Boucannées, Mirbalais (isla de Santo-Domingo.)

A CUALQUIERA hubiera conocido à aquello individuo, y su suerte antes de su muerte, a la epoca de la revolucion, se le comunicará algo ventajoso el infrascripto.
Tambien dará razon el Sr. Darcantel, cerca del *Rail Road.*
1°. de abril J. W. BINGEY.

MENAGERIE.
POSITIVEMENT
La dernière semaine.

LE public est respectueusement informé que MM. Purdy, Macomber, Carley & Birchard, ont maintenant leur collection
DE 75 ANIMAUX VIVANTS,
Sur la Place près de la Douane, où elle ne restera exposée que jusqu'au 11 de ce mois, les propriétaires devant partir pour Cincinnati.
Heures d'exhibition—de 10 à 5 ; et le soir, de 3 à 9. *Prix d'entrée :* quatre escalins ; enfans au-dessous de 12 ans et domestiques, moitié prix. On donnera à manger aux animaux, en présence des spectateurs, tous les soirs à 8 heures. 4 avril

LOTERIE
DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
FRANÇAISE—Classe No. 16.
Billets blancs et billets gagnants.
30 *numeros*—4 *coups.*
D. MALCOLM, *Commissaire.*
Le Tirage aura lieu le Mercredi, 13 Avril 1831.
PROSPECTUS :

1 lot de $8000	1 lot de 600
1 " de 3000	6 " de 400
1 " de 1500	6 " de 300
1 " de 1200	6 " de 100
1 " de 1000	et d'autres plus petits.

PRIX DES BILLETS :
Billets entiers $5 00, moitiés $2 50, quarts $1 25 ; Livrets de 10 billets entiers $[illegible] 00, ne pouvant gagner moins de $[illegible]. Billets de coupons en proportion. S'adresser au Bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.
6 avril.

Pour Lafourche Intérieure et les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur SOUVENIR, capitaine Carter, partira mercredi matin, 6 du courant, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY & DURIVE,
6 avril.—1 rue de la Levée, no. 35.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le nouveau bateau-à-vap. le CINCINNATIAN, capitaine Swing, partira lundi prochain, 4 avril, à midi. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à
1er. avril STETSON & AVERY.

A FRETER.
Un beau brick doublé et chevillé en cuivre, du port de 160 tonneaux, pour un port du Nord. S'adresser à
6 avril. STETSON & AVERY.

A VENDRE.
La goëlette TWO-SISTERS, maintenant mouillée au Bassin ; elle tire peu d'eau, et est du port de 26 tonneaux ; elle porte de 450 à 500 barils et est calculée pour faire les voyages sur le lac ou sur le fleuve, et même pour faire les voyages du Mexique. S'adresser à SPENCER, LLOYD & Co. rue de Chartres, no. 5, ou à
6 avril J. PAGE, au Bassin.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire WARREN, capitaine Studley, pouvant recevoir 400 balles de coton. S'adresser à Wm. G. HEWES,
5 avril no. 9, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE,
On a besoin de 50 boucauts de tabac et de 100 balles de coton, ainsi qu'un frêt sur le pont, pour compléter le chargement du beau brick ALCYONE.
5 avril Wm. G. HEWES.

POUR LIVERPOOL.
Le superbe navire PLATO, pouvant recevoir environ 500 balles de coton dans la câle, et 150 sur le pont. S'adresser à
5 avril Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON.
Le brick fin voilier ELIZA, capitaine Palmers, a besoin de 30 à 40 balles de coton sur le pont. Pour les conditions, s'adresser à
4 avril *STETSON & AVERY.*

POUR KINGSTON (Jamaïque.)
Le beau brick ATTAKAPAS, capitaine Ramsdell, pouvant partir immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Bienville, ou à
4 avril *J. W. ZACHARIE, & Co.*

POUR NEW-YORK.
Le beau brick EXERTION, cap. Thomas, partira sans delai. S'adresser à Wm. G. HEWES,
31 mars no. 9, rue du Camp.

POUR BOSTON.
Le beau brick HOPE, capt. Marston, partira sans délai. S'adresser à Wm. G. HEWES,
31 mars no 9, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.
La goëlette WHALE, capitaine Wolf, devant partir dans tout le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à THAYER, HURD & Co.
29 mars no. 29, rue des Magasins.

POUR LIVERPOL.
Le navire GOLCONDA, enrégistré A 1, capitaine John N. Wills, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour frêt de 400 balles de coton, et la charge du pont, s'adresser à
28 mars LINCOLN & GREEN.

POUR LE HAVRE. (Passage seulement)—Le navire paquebot HELVETIA, capt. Miner, sera immédiatement expédié. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
28 mars THEOD. NICOLET & CO.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Le bataillon prendra les armes dimanche 10 du courant, à 6 heures du matin, armement complet, pantalon blanc.—Par ordre
6 avril. U. DUREL.—Adjt.-major.

GRENADIERS!

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue, pantalon blanc et veste bleue, et se réunira au lieu ordinaire.
Par ordre du capitaine,
Jn. LUCAS,
6 avril. *sergent-major.*

VOLTIGEURS D'ORLEANS
ATTENTION!

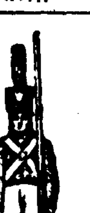

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue, pantalons blancs et ponpons; pour faire la *petite guerre.*
Par ordre du capt. CHAPUS,
5 avril Sergent-maj.

Chasseurs,

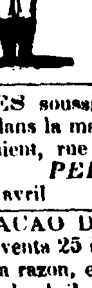

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 10 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue, pantalon blanc, et se réunira au lieu ordinaire.
Par ordre du capitaine.
J. LAMOTHE,
5 avril Sergt.-major.

LES soussignés ont transporté leur comptoir dans la maison situé vis-à-vis celle qu'ils occupaient, rue Toulouse, no. 56.
PERRET & CHARBONNET.
4 avril

CACAO DE CARACAS.—Recividos y en venta 25 sacos de cacao, fresco de Caracas. Dara razon, el señor
4 de abril—3 OLIVER AKIN.

$10 *DE RECOMPENSE.*

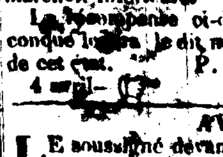

PARTI marron de chez MM. Dugué Frères & Louis Harang, Paroisse Jefferson, lundi dernier, le nègre nommé DAVIS, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 9 pouces anglais ; il lui manque une dent devant à la marchoir inférieure.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera le dit nègre dans une des geôles de cet état. P. EDD. LIVAUDAIS,
4 avril— no. 56, rue de la Levée.

AVIS.

LE soussigné devant s'absenter du pays dans les premiers jours du mois prochain prie les personnes qui lui doivent, de vouloir bien le solder, soit en espèces ou en un réglement, d'ici à la fin du courant. Celles à qui il peut devoir sont priées de présenter leurs comptes.
[illegible] avril V. ROUMAGE.

VENTES À L'ENCAN.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER & Co.

IL sera vendu *AUJOURD'HUI*, 6 avril, à 11 heures précises, à leur magasin d'encan, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra,
Une quantité de
MARCHANDISES SÈCHES,
plus ou moins avariées, sauvées du naufrage du brick Trent, capitaine Barstow, venant de New-York. 6 avril—1

PAR P. A. GUILLOTTE.

Samedi 9 du courant, il sera vendu au lieu accoutumé, une élégante
VOITURE
à quatre places, avec ses harnais. 6 av.—

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le mardi 12 avril, à midi, à la Bourse de Hewlett, les biens suivans, dépendants de la succession de feu Vve. Noyes :

1o. UN LOT DE TERRE situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant vingt-deux pieds plus ou moins de face à la rue Condé, sur quatrevingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur, conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente ; ensemble les édifices.

2o. UNE NÉGRESSE nommée Marie Rosario, africaine, âgée d'environ 52 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, et bon sujet.

Conditions :—La propriété foncière, payable à 1 et 2 ans, et l'esclave à 6 et 12 mois de terme, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

Les actes de vente seront passés par M. Octave de Armas, not. pub. 6 avril—4,1t2j.

PIERRES PLATES.

PAR T. Mossy, mercredi après midi, 6 du courant, à 4 heures, sur la Levée, vis-à-vis le poteau no. 64, il sera vendu par lots, pour la commodité des acheteurs,
600 verges carrées d'excellentes pierres plates du Yorkshire, toutes taillées. Conditions au moment de la vente. 6 avril.

Vente sans réserve.
PAR T. MOSSY.

LE 20 avril courant, il sera positivement vendu, à midi précis, au Café de la Bourse, au coin des rues Chartres et St. Louis,
93 TERRAIN, composant les ilets Nos. 8, 9, 11 12, 13, 14, 60, 104, 105 & 152, partie faisant face à la rue des Champs-Elysées, le angle de la quelle passe le chemin à coulisse, et partie situés dans le nouveau faubourg Franklin, dont le plan est exposé à la Bourse.
Les dits terrains appartenant à N. N. Destréhan.
Conditions : Un cinquième comptant, la balance à un, deux, trois et quatre ans, en billets endossés à la satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
A la charge par les acquéreurs de se faire mettre en possession par le Voyer, et de payer les frais des actes, qui devront être passés par devant Mr. Janin, Notaire en cette ville. 4 avril.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu au café de la bourse d'Hewlet, samedi le 23 avril 1831, à une heure précise de l'après midi:

UN TERRAIN situé en cette ville, rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse, mesurant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française, borné d'un côté par la propriété de madame veuve Loubies, et de l'autre côté par celle de M. J. R. Grymes ; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions :—Payable en trois termes égaux, à un, deux et trois ans du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur le terrain; les billets seront divisés en coupons à la convenance des vendeurs ; l'acte de vente sera passé devant M. Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21 mars.—25

PAR F. DUTILLET.

SAMEDI, 9 Avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de Hewlett,

DEUX MAISONS contigues, en briques et à étage, avec leurs dépendances situées rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre d'Orléans, l'une sur un terrain ayant 29 pieds 8 pouces de face sur 83 pieds 1 pouces et demi de profondeur irrégulière, maintenant occupée par Messrs. Willoz & Matossy, à quatre vingt-dix piastres par mois, suivant un bail qui finira le 20 Novembre 1832, et l'autre Maison sur un terrain ayant 34 pieds de face sur 68 pieds 6 pouces de profondeur irrégulière, maintenant occupée par Mr. A. Lafaye, à cent vingt piastres par mois, suivant un bail qui finira le 20 Novembre 1832. Ces deux maisons sont divisées, au rez-de-chaussée, par un corridor, commun. L'adjudicataire de ladite maison occupée par lesdits sieurs Willoz & Matossy, aura droit sur le loyer de l'autre maison et recevra de l'adjudicataire de cette dernière maison quinze piastres chaque mois, pendant la durée du bail dudit Lafaye, pour la partie de l'étage occupée par ce dernier et après l'expiration de ces deux baux, les adjudicataires de ces deux maisons rétabliront à frais commun le mur de l'étage qui séparait lesdites deux maisons.

UNE AUTRE MAISON en briques avec ses dépendances sur un terrain situé rue St. Pierre, attenant d'un côté à la propriété de Mr. Avégno et de l'autre à celle du propriétaire, et attenant dans la profondeur aux terrains des deux maisons mentionnées ci-dessus, ledit terrain ayant 44 pieds de face sur une largeur irrégulière dans le fond, sur 84 pieds et 4 pouces de profondeur irrégulière.

UN GRAND MAGASIN à étage et en briques, sur un terrain attenant d'un côté au précédent et de l'autre à la propriété de Mr. A. Peychaud, ayant 25 pieds 3 pouces de face sur 84 pieds 4 pouces de profondeur.

Toutes ces propriétés seront vendues conformément au plan déposé à la Bourse et payables à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque.
19 mars—7.

SAMEDI PROCHAIN.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
6eme. Classe de 1831.
La tirage aura lieu le Samedi 9 d'Avril.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	[illegible]	4,992
7800	"	"	[illegible]	31,[illegible]

PRIX DES BILLETS.
Billets Entiers........ $ 4
Demi Billet........ 2
Quarts de Billet........ 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
25 mars *Directeur.*

100 SACS Café fin vert, en débarquement du brick Belvidere, vis-à-vis les Magasins bleus, à vendre par
4 avril. J. W. ZACHARIE & Co